

général pour tous les Canadiens et la majorité l'emportera. Telle est, je crois, la façon dont l'honorable sénateur le comprend.

L'honorable M. HAIG: Je voulais simplement connaître l'interprétation de mon honorable ami.

L'honorable M. BALLANTYNE: Si le public vote "Oui", qu'arrivera-t-il?

L'honorable M. LACASSE: Cette fois encore, je ne puis donner que mon interprétation personnelle. Je ne représente pas le Gouvernement dans cette enceinte, et je ne le représenterai probablement jamais. C'est mon interprétation personnelle. J'espère que la question sera mieux exposée en temps et lieu.

Cela m'amène à la question principale que je veux traiter ce soir. Je veux être clair à ce sujet, qui m'intéresse non seulement à titre de membre du Sénat, mais aussi à titre de père et de citoyen canadien. Quelle sera la nature du plébiscite? Comme je l'ai dit, je suppose qu'il se tiendra dans tout le Canada, sans distinction de frontières ou de circonscriptions. Ou la proposition sera acceptée, ou elle sera rejetée. Si elle est acceptée, le Gouvernement sera libre, si je comprends bien, d'instituer le service sélectif obligatoire pour outre-mer lorsqu'il le jugera nécessaire. Je veux que mon chef me reprenne si je fais erreur en ce moment. Si la proposition est rejetée, le Gouvernement respectera la volonté du peuple, telle qu'exprimée par le vote, et il continuera à diriger le pays comme si rien n'était jusqu'à ce que son mandat soit expiré. C'est ainsi que je l'entends.

Voici où je veux en venir: il sera nécessaire de donner beaucoup d'explications à la population.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. LACASSE: Il se trouvera des gens des deux partis pour voir à ce que la population ne comprenne pas bien la question. Voilà pourquoi j'exhorte instamment le Gouvernement à exposer la question à tous les intéressés aussi clairement que possible, afin qu'on ne puisse pas trouver d'excuses après coup.

Je tiens également à souligner le fait que nous verrons au pays une campagne extraordinaire de publicité et de propagande émanant de la source à laquelle j'ai fait allusion plus d'une fois. Certains groupes feront appel à leurs ressources financières, et, si l'on en juge par la dimension de leurs récentes annonces, ils semblent en avoir encore beaucoup, qu'ils n'ont pas fait servir à l'achat de timbres d'épargnes de guerre. Cet argent servira à faire les frais d'annonces plus ou moins trompeuses que publieront un certain nombre de journaux

choisis avec soin. Je ne m'attends pas à recevoir une seule pièce de cinq cents pour mon propre journal, car on connaît trop mes idées. Le Gouvernement devrait s'efforcer, je crois, de présenter la question au public de la façon la plus impartiale afin que les Canadiens votent de façon intelligente. On ne devrait recourir ni aux menaces ni au terrorisme. Sinon, à quoi sert-il de dépenser de l'argent et de répandre le sang pour lutter contre la tyrannie? Il appartient donc au Gouvernement de présenter la question à la population canadienne de façon nette et précise, impartiale et intelligente. Je demande à ceux qui sont en faveur de la conscription et à ceux qui y sont opposés d'être justes à cet égard. Pour ma part, je n'hésite pas à faire connaître mon opinion immédiatement, et à déclarer que je suis absolument opposé à une mesure aussi draconienne, aussi provocatrice et aussi inutile. Mais que chacun de nous s'en tienne à la question, vote selon sa conscience, et accepte les conséquences, comme doit le faire tout bon canadien.

(Le débat est ajourné sur la motion de l'honorable madame Fallis.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

SÉNAT

Mercredi 28 janvier 1942

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, suspendue hier, sur la motion de l'honorable M. McLennan, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable IVA C. FALLIS: Honorables membres du Sénat, j'aimerais tout d'abord m'associer à ceux qui m'ont précédé pour féliciter les honorables sénateurs McLennan et Gouin qui ont proposé et appuyé, respectivement, l'Adresse en réponse au discours du trône. L'honorable sénateur de Margaree Forks (l'honorable M. McLennan) nous a fait un exposé des résultats obtenus par le Gouvernement dans le domaine de la production des munitions et des armes de guerre